



LA MAISON DE
JUSTICE
ET DU
DROIT

LANNION-TRÉGOR
TI AR JUSTIS HAG AR GWIR

La maison de justice et du droit (MJD)
de Lannion est un lieu d'**accueil**, d'**écoute**,
d'**information** et d'**orientation**.

Ouverte à tous, vous pourrez y obtenir
gratuitement et en toute **confidentialité**
une information juridique personnalisée,
et faire le point sur une difficulté
administrative ou juridique.



INFOS PRATIQUES

JOURS D'OUVERTURE

lundi, mardi (1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardi du mois), jeudi et vendredi.

HORAIRES

9h - 12h / 13h30 - 16h30

ADRESSE

5 boulevard Louis Guilloux
Espace administratif de Kermaria 22300 Lannion

TÉLÉPHONE : 02 96 37 90 60

E-MAIL : mjd-lannion@justice.fr



ACCÈS

Helaoñ an dud war o gwirioù AU DROIT

NOTAIRES

Vous avez une question concernant une succession, une donation, votre régime matrimonial ou encore l'achat ou la vente d'un bien immobilier ?

Des notaires vous reçoivent un jeudi après-midi par mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous.

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la MJD.

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Un problème de pension alimentaire, une question sur la procédure de divorce ou sur la garde alternée ?

Une juriste du CIDFF assure des permanences d'information juridique en matière du droit de la famille et droit civil, les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardis, toute la journée.

Renseignements et prise de rendez-vous directement au siège du CIDFF au 02 96 78 47 82.

ECRIVAIN PUBLIC

Un écrivain public vous reçoit afin de vous aider à rédiger et comprendre tout courrier à caractère juridique ou document administratif, ou à remplir un formulaire de demande ou une requête.

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la MJD.

CRESUS BRETAGNE

La lutte contre le surendettement des particuliers est notre principal objectif. Une équipe de bénévoles est à votre disposition pour vous écouter, vous conseiller, vous accompagner dans nos permanences, tous les mercredis matin de 9h à 12h sur rendez-vous.

Renseignements et prise de rendez-vous au 07 76 98 88 32.

HUISSIERS DE JUSTICE

Un problème d'expulsion, une dette ingérable, un risque de saisie ? La chambre départementale des huissiers de justice propose une consultation gratuite un jeudi matin par mois sur rendez-vous.

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la MJD.

DÉFENSEUR DES DROITS

Le défenseur veille au respect des droits et libertés, c'est une institution indépendante chargée de défendre les droits et libertés individuelles dans le cadre de 5 domaines de compétence déterminées par la loi :

- Défense des droits des usages des services publics
- Défense et promotion des droits de l'enfant
- Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité
- Respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité (police, gendarmerie, services privés de sécurité...)
- Orientation et protection des lanceurs d'alerte

Permanences le lundi matin de 9h à 12h sur rendez-vous.

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la MJD.

AVOCATS

Les avocats du barreau de Saint-Brieuc tiennent des consultations juridiques à la MJD de Lannion un vendredi après-midi par mois, de 13h30 à 16h, sur rendez-vous.

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la MJD.



AIDE AUX VICTIMES

ADAJ

Vous êtes victime d'une atteinte aux personnes, d'une atteinte aux biens, d'un accident de la circulation ou encore d'un accident collectif ?

L'ADAJ vous accueille et vous informe sur la procédure pénale et vos droits, vous soutient dans vos démarches et vous oriente vers les services ou les professionnels compétents (judiciaire, social, médical...).

Deux permanences par mois, les 2^{ème} et 4^{ème} lundis matin de 9h30 à 12h, sur rendez-vous.

Renseignements et prise de rendez-vous directement auprès de l'ADAJ au 02 96 61 83 79 (messagerie en cas d'absence).

RÉSOLUTION AMIABLE DES LITIGES

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Un problème de voisinage, de consommation, de copropriété...

Le conciliateur de justice vous reçoit et tente de vous aider à résoudre vos litiges à l'amiable.

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la MJD.

PRÉSENCE JUDICIAIRE DE PROXIMITÉ

Tud a lezenn
deoc'h (Uniquement sur convocation)

DÉLÉGUÉS DU PROCUREUR

Les délégués du procureur assurent la mise en œuvre des mesures alternatives aux poursuites pénales (composition pénale, rappel à la loi, mesure de réparation pénale).

SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION

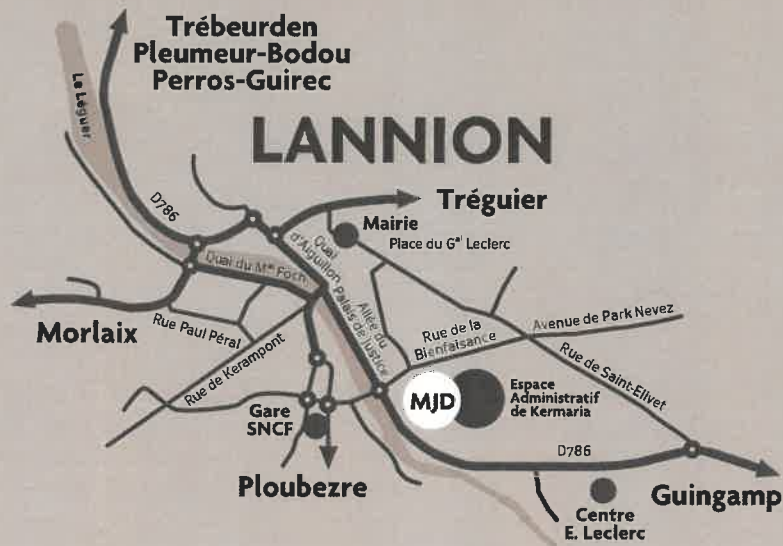
Les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation assurent le suivi des personnes condamnées par la justice pénale faisant l'objet de peines alternatives à l'emprisonnement, et aident à leur réinsertion tout en s'assurant du respect des obligations prescrites par le juge d'application des peines.

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Sous l'autorité du juge des enfants, un éducateur assure des mesures de suivi éducatif et de réparation, et informe les familles et les jeunes sur leurs droits et leurs obligations sociales.

Une greffière du tribunal de grande instance de Saint-Brieuc assure l'accueil, l'information et l'orientation du public vers le professionnel du droit, l'association ou l'organisme compétent.

Penaos mont di ACCÈS



MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

5 Boulevard Louis Guilloux
Espace administratif
de Kermaria
22300 Lannion
02 96 37 90 60



QU'EST CE QUE LE CDAD ?

Le Conseil départemental de l'accès au droit des Côtes d'Armor (CDAD) est chargé, à l'échelle du département, de recenser les besoins, définir une politique locale d'accès au droit, piloter, coordonner ou diffuser les actions d'accès au droit.
02 96 62 83 15

© GRAPHODE.COM | 06 33 46 97 46



